

GUIDE DU VETERINAIRE

Animateur- Formateur

en Aviculture Villageoise

Financement : Ministère Français des Affaires Etrangères
Diffusion: UA-BIRA

Conception

LAPROVET

2 chemin de la Milletière – BP 67562 37075 TOURS Cedex 2 – France
Tel : (33) 2 47 62 60 90 – Fax : (33) 2 47 49 13 80 – Email : export@laprovvet.com

VETERINAIRES SANS FRONTIERES

14 Avenue Berthelot – 69361 LYON Cedex 07 – France
Tel : (33) 4 78 69 79 59 – Fax : (33) 4 78 69 79 56 – Email : vsf@vsf-france.org

INITIATIVE CONSEIL DEVELOPPEMENT

BP E-1992 Bamako – Mali
Tel : (223) 223 55 78 – Fax : (223) 223 36 61 – Email : icd@cefib.com

Première partie : Maladie des volailles : Diagnostic pratique et thérapeutique.....3

A. RAPPELS SUR LES DEUX PRINCIPALES PATHOLOGIES DES VOLAILLES VILLAGEOISES.....	3
A.1. La maladie de Newcastle.....	4
A.2. La trichomonose des pintades.....	5
B. DIAGNOSTIC PRATIQUE EN AVICULTURE VILLAGEOISE.....	7
B.1. Les poules.....	8
B.1.1. La maladie de Newcastle.....	8
B.1.2. La Variole Aviaire	9
B.1.3. Les parasites externes : poux, gales et tiques.....	10
B.1.4. Les parasitoses internes	10
B.1.5. Les intoxications	10
B.1.6. Les avitaminoses	10
B.1.7. Les accidents	10
B.1.8. Les stress.....	11
B.1.9. Les maladies infectieuses d'origine bactérienne.....	11
B.1.10. Les maladies infectieuses d'origine virale.....	11
B.2. La pintade.....	12
B.2.1. La trichomonose	12
B.2.2. Les Coccidioses	12
B.2.3. Les maladies virales.....	12
B.2.4. Un cas particulier : le pintadeau.....	13
C. THERAPEUTIQUE DES MALADIES DES VOLAILLES VILLAGEOISES.....	14
C.1. Anti-parasitaire externe.....	14
C.2. Anti-parasitaire interne.....	14
C.3. Traitement des maladies infectieuses et virales	15
D. AUTOPSIE DES VOLAILLES VILLAGEOISES.....	16
D.1. Matériel.....	16
D.2. Procédure d'autopsie.....	16
D.2.1. Quelle volaille vivante choisir pour l'autopsie ?.....	16
D.2.2. Volaille morte.....	16

Deuxième partie : Sensibilisation et formation des éleveurs.....18

E. ANIMATION D'UNE REUNION VILLAGEOISE SUR LE THEME DE L'AVICULTURE.....	19
E.1. Comment préparer la tournée d'animation ?.....	19
E.2. Comment toucher le plus grand nombre possible de villageois ?.....	19
E.3. Que faut-il faire pendant la réunion ?.....	20
F. LA FORMATION DES ELEVEURS DUR LE THEME DE L'AVICULTURE VILLAGEOISE..	22
F.1. Quel intérêt de former les éleveurs de sa clientèle ?.....	22
F.2. Quelles compétences acquérir pour être un bon formateur ?.....	23
F.3. Comment faire la formation des éleveurs en aviculture villageoise.....	24
F.3.1. Préparation de la formation	24
F.3.2. Chronogramme indicatif de la formation des éleveurs.....	25
F.3.3. Déroulement de la formation.....	26
F.3.3.1. Présentation de la formation.....	26
F.3.3.2. Maîtrise du manuel.....	27
F.3.3.3. Questions à poser aux éleveurs à la fin de la formation.....	31
QUESTIONS RECAPITULATIVES.....	33

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce guide s'adresse spécifiquement aux vétérinaires privés qui ont pour rôle d'assurer:

- un diagnostic, afin d'administrer le bon médicament correctement, et de montrer à l'éleveur qu'il s'adresse à un professionnel et non à un vendeur ambulant;
- un conseil à l'éleveur sur les différents aspects de l'aviculture traditionnelle;
- la disponibilité permanente des médicaments vétérinaires : ne pas avoir de rupture de stock;
- le stockage des médicaments vétérinaires dans des conditions convenables : chaîne du froid pour les vaccins, respect des dates de péremption;
- l'information et la sensibilisation des propriétaires de volailles sur l'importance et la nécessité de vacciner contre la maladie de Newcastle;
- la formation d'éleveurs qui auront pour mission de développer la vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle, dans le village ou leur voisinage.

PREMIERE PARTIE :
MALADIES DES VOLAILLES : DIAGNOSTIC
PRATIQUE & THERAPEUTIQUE

A. RAPPELS SUR LES DEUX PRINCIPALES PATHOLOGIES DES VOLAILLES VILLAGEOISES : LA MALADIE DE NEWCASTLE ET LA TRICHOMONOSE

A.1. LA MALADIE DE NEWCASTLE

Etiologie

Maladie virale due à un paramyxovirus.

Espèces affectées

Toutes les volailles, mais particulièrement **les poules**. Les pintades résistent mieux à la maladie, mais constituent sans doute des réservoirs de virus.

Mode de transmission

Par le contact direct entre les oiseaux, les transports, l'air, le matériel, et les éleveurs.

Epidémiologie

Mortalité massive, forte contagion, favorisée en saison fraîche et en période de grands vents.

Symptomatologie

- Incubation : 3 à 6 jours
- Gêne respiratoire, anorexie, œdèmes autour des yeux, diarrhée de couleur verdâtre, coloration rouge foncé de la crête, **torticolis, tournis, décubitus**.

Lésions

Hémorragie du tube digestif, notamment **pétéchies** sur le **proventricule**, et sous la cuticule du **gésier**.

Diagnostic

- de suspicion : épidémiologie et signes cliniques
- de certitude : laboratoire

Traitement

Inexistant

Prévention

- **Désinfecter** les bâtiments, matériels, véhicules, vêtements, chaussures,...
- **Eviter les transports et détruire les cadavres,**
- **Vaccination** avant l'apparition de la maladie
- **Par vaccins vivants atténués** qui nécessitent une chaîne de froid, sont peu coûteux, mais nécessitent un rappel vaccinal systématique, et sont généralement en conditionnement de 1000 doses non adapté aux conditions de l'élevage traditionnel.
- **Par vaccins inactivés**, plus thermostables, plus chers à la dose, mais qui nécessitent seulement une vaccination par an, et dont certains existent en conditionnement de 100 doses (**ITA-NEW**).

A.2. LA TRICHOMONOSE DES PINTADES

Etiologie

Protozoaire flagellé du genre Trichomonas retrouvé au niveau du caecum

Espèces affectées

Les pintades et rarement les poules.

Mode de transmission

Ingestion d'aliment et d'eau souillés par les **fientes** des malades.

Epidémiologie

Fréquente pendant **la saison des pluies**.

Symptomatologie

- Suraiguë : mort brutale
- Subaiguë : frilosité, prostration, anorexie, diarrhée acqueuse souvent jaunâtre et nauséabonde, mais surtout **durcissement du jabot, déshydratation** visible au niveau des pattes, **paralysie**.
- Chronique : passe inaperçue (porteurs sains susceptibles de transmettre la maladie)

Lésions

- Caséum compact obstruant complètement l'œsophage.
- Zone **d'hyperémie** à l'intérieur du jabot (gonflement et congestion).
- Lésions blanchâtres ou jaunes sur le foie.

Diagnostic

- De suspicion : signes **cliniques et épidémiologie**.
- Thérapeutique : il est confirmé par la disparition des signes cliniques dans les 24 heures qui suivent le traitement.

- **Le diagnostic différentiel** est éventuellement à faire dans quelques cas rares avec :
- **l'Histomonose** qui affecte plutôt les dindons, et se manifeste à l'autopsie par des nécroses jaunes au niveau du foie, on remarque aussi une hypertrophie des caecums remplis de magma caséux;
 - **la Candidose** qui se manifeste par des lésions ulcéreuses de la muqueuse du jabot – enduit blanc;
 - **l'Avitaminose A** qui se manifeste par une atrophie des muqueuses digestives.

Traitement

Produit actif : **Diméridazole**

Pour les pintades de plus de 2 mois donner du **Vermifuge Spécial Pintades (V.S.P.)**.

Pour les pintadeaux de moins de 2 mois donner un Sulfamide associé au diméridazole et des vitamines.

Prévention

Quasiment impossible en situation villageoise (divagation).

Le traitement préventif n'a aucun intérêt, sauf pour les animaux non malades mais présents dans un lot avec des malades.

B. DIAGNOSTIC PRATIQUE EN AVICULTURE VILLAGEOISE

Il ne s'agit pas ici de faire un cours théorique sur la pathologie des volailles : la réalité est que le diagnostic différentiel de nombreuses maladies est hors des possibilités de la plupart des vétérinaires sur le terrain, tout simplement parce que les maladies des volailles nécessitent souvent un diagnostic de laboratoire.

Nous nous limiterons donc ici à **la pratique de terrain**, sur lequel le vétérinaire doit se débrouiller **sans laboratoire**, avec des symptômes souvent difficiles à cerner, **avec un arsenal thérapeutique limité et un coût de traitement raisonnable**.

Des mortalités de volailles se déclenchent dans une basse-cour, l'éleveur sollicite le vétérinaire, que peut-il faire ?

Il lui faut d'abord distinguer entre plusieurs espèces, avec, parmi les plus courantes **les poules et les pintades**, sur lesquelles nous nous attarderons.

Pour **les autres espèces**, canards, oies, dindons, pigeons, il faudra garder à l'esprit qu'en dehors de maladies spécifiques rares (histomonose du dindon, pancréatite...), les traitements feront appels aux connaissances de base en parasitologie interne et externe, et pathologies nutritionnelles et infectieuses, et la démarche sera donc similaire à celle présentée ici pour les poules et pintades.

B.1. LES POULES

B.1.1. La maladie de Newcastle

Afin de ne pas proposer un traitement inefficace à l'éleveur, la première chose à faire, est de chercher à savoir si la maladie en cause est ou n'est pas la maladie de Newcastle.

Pour cela vous chercherez les signes de la maladie :

D'abord en posant des questions à l'éleveur (les commémoratifs)

- début de la maladie ?
- **mortalité massive et grande contagiosité ?**
- épidémie en cours dans la zone, autres cas similaires ?
- quelqu'un est-il venu faire une intervention sur ses volailles ?
- quand ? Quoi ? Comment ?
- lui a-t-on déjà parlé de l'existence d'un vaccin ?

Ensuite en vérifiant un certain nombre d'indicateurs tels que :

- la saison: **saison fraîche - froide - vent**
- les signes cliniques d'appel sur les malades : **tournis, torticolis, larmolement, jetage, diarrhée verte ou noire, bec ouvert, respiration difficile, ailes tombantes.**
- les lésions internes à l'autopsie sur les cadavres : **pétéchies sur le proventricule, inflammation des intestins, fientes liquides verdâtres et /ou noirâtres.....**

Conduite à tenir si c'est la maladie de Newcastle

Il faut expliquer clairement à l'éleveur :

- qu'il n'y **a pas de traitement pour cette maladie...** que vous auriez intérêt à essayer de lui vendre n'importe quoi, mais que vous êtes sûr que rien ne marchera...
- que ses autres poules risquent de prendre la maladie et de mourir, sans qu'il ne puisse rien faire... et que celles de ses voisins aussi vont sans doute avoir la maladie, sauf si elles ont été vaccinées... connaît-il des éleveurs qui vaccinent leurs poules ?
- qu'en effet la seule chose à faire contre cette maladie, **c'est de vacciner bien avant que la maladie n'arrive...**
- qu'il **ne sert à rien de vacciner des poules malades** ou des poules voisines de ces malades, car le vaccin n'aura pas le temps de les protéger, qu'elles mourront quand même et que l'éleveur dépenserait de l'argent inutilement...
- que **le vaccin doit être administré correctement pour être efficace :**
 - * il doit être conservé au réfrigérateur chez le vétérinaire
 - * il doit être injecté à la dose indiquée 0,5ml.
- que trop de gens font n'importe quoi, ne sont pas formés pour ça, croient tout savoir, et que finalement leurs poules meurent quand même,... ne connaît-il pas des exemples comme ça ? ... au contraire ne connaît-il pas quelqu'un qui a été formé pour vacciner correctement les volailles ?

- Dans son cas il n'y a qu'une seule chose à faire ? Ne pas contaminer les autres volailles :

- * **Détruire les cadavres des poules mortes (par le feu ou au moins les enterrer profondément).**
- * **Désinfecter son matériel d'élevage (abreuvoir, mangeoire, poulailler), si cela n'est pas illusoire (en milieu villageois la désinfection est généralement impossible),**
- * **Ne pas transporter ses poules pour éviter de contaminer les poules de la zone.**
- * **Tuer les poules pour les manger, si il le souhaite, mais doit brûler les déchets non cuits.**

Répéter que cette maladie revient presque toutes les années, et qu'il faut vacciner pour l'empêcher... que le prix du vaccin vaut bien moins cher que la perte d'une poule... qu'une campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle est menée chaque année.

Tout cela n'est pas du temps perdu, vous gagnez la confiance d'un client...

Si ce n'est pas la maladie de Newcastle !

Il vous faut diagnostiquer, sans vous tromper, les autres maladies des poules, en commençant par les plus reconnaissables :

B.1.2. La Variole Aviaire

La forme cutanée est la plus fréquente : on voit des boutons et des croûtes sur les parties déplumées de la peau (crêtes et barbillons).

Que faire ?

Il faut expliquer à l'éleveur que cette maladie est difficile, parfois impossible à soigner, mais proposer néanmoins les traitements symptomatiques antiseptiques et cicatrisants si les cas ne sont pas désespérés.

Il faut expliquer que le seul moyen serait de vacciner, mais que les seuls vaccins disponibles sont en conditionnement 1000 doses et nécessitent d'être maintenus au réfrigérateur pour ne pas se détériorer...

Donner le prix d'un flacon de 1000 doses... et si vraiment l'éleveur est prêt à vacciner ses poules (ou autres espèces : dindons surtout) ou à s'associer avec d'autres éleveurs du village pour utiliser un flacon de 1000 doses, il faut prendre la commande pour une date précise, et donner à l'éleveur les moyens de transporter le vaccin au frais, ainsi que toutes les indications nécessaires...

Dans le cas où l'éleveur ne pourrait pas faire face à la dépense, dites-lui que vous savez que la variole est un gros problème (c'est peut être un éleveur qui vaccine bien contre la maladie de Newcastle et qui finit par perdre ses volailles avec la variole... démoralisant pour lui, non?), et que le mieux est de traiter les croûtes pour sauver ce qui peut l'être du poulailler.

B.1.3. Les parasitoses externes : poux, gales et tiques

Les infestations massives épuisent les volailles et surtout les jeunes.
Vous **devez montrer les parasites à l'éleveur**, s'il ne s'en était pas aperçu lui-même.

Attention ! S'il sait que ses poules sont infestées, et que vous ne vous en apercevez pas, il en conclura que vous êtes un mauvais vétérinaire...

Que faire ?

Proposer un déparasitant externe adapté pour que l'éleveur l'utilise en pulvérisation ou en poudrage, et puisse traiter tous ses animaux et si possible le poulailler (badigeonnage ou pulvérisation en insistant sur les fentes, les recoins où se cachent les parasites...).

Attention ! Une infestation massive de parasites externes est parfois la conséquence d'une grande faiblesse de l'animal due à une autre maladie. Mais, inversement l'infestation massive de parasites externes favorise l'apparition d'autres maladies. Il faut donc s'assurer qu'il n'existe pas d'autres signes de maladies et les traiter le cas échéant (antibiotique, vitamines, déparasitant interne...).

B.1.4. Les parasitoses internes

Elles ne sont pas toujours faciles à diagnostiquer, mais on peut retenir que souvent les animaux maigrissent et s'affaiblissent depuis longtemps, qu'il n'y a généralement pas de forte mortalité, que les animaux ne grossissent plus,...

Que faire?

Tous les parasites internes sont traités avec des vermifuges polyvalents, à l'exception de la Syngamose qui est très difficile à traiter (voir C.) et qu'on peut suspecter par des signes respiratoires (suffocation et bâillement) et diagnostiquer à l'autopsie par la présence de vers rouges dans la trachée et dans les poumons.

B.1.5. Les intoxications

Elles se manifestent très souvent par des signes nerveux ou digestifs (diarrhée).

Que faire?

Questionnez l'éleveur, pour savoir si les poules n'ont pas ingéré des pesticides (suite de traitement ou abreuvement dans un fond de bidon de pesticide).

N'oubliez pas de dire à l'éleveur de ne pas consommer la viande des oiseaux intoxiqués et de tout faire pour éliminer la source de contamination.

B.1.6. Les avitaminoses

Elles sont rares en élevage villageois, il s'agit plutôt de carences dues à une sous alimentation générale : symptômes de pica, cannibalisme, casse des œufs*. Généralement ces carences facilitent des infections diverses, aussi il est bon de choisir un antibiotique associé avec des vitamines...

Si vraiment vous êtes certain qu'il s'agit d'une avitaminose pure, il existe des complexes vitaminiques complets destinés aux volailles.

*Dans le cas spécifique de casse des œufs, il ne faut surtout pas se tromper : si dans le lot plusieurs poules ont ce comportement il s'agit bien sûr d'une avitaminose, mais si par contre c'est une seule poule qui le fait, il faut simplement l'éliminer (il s'agit d'un comportement anormal individuel).

B.1.7. Les accidents

Selon les cas abattre ou apporter des soins symptomatiques.

B.1.8. Les stress

Ils peuvent être dus aux voyages trop longs, à un coup de chaleur, à l'attaque d'un prédateur....
Donner de la vitamine C ou de l'aspirine, repos, aération.

Et si ce n'est toujours pas ça !!!!! Il nous reste :

B.1.9. Les maladies infectieuses d'origine bactérienne

Une fois éliminées les affections précédentes, on se retrouve avec la longue liste des maladies infectieuses virales ou bactériennes. Comment s'en sortir ? Pas facile.

Vous chercherez des signes respiratoires (toux, éternuements, jetage) ou des signes digestifs (diarrhée). **Mais soyez réalistes, la plupart des maladies restantes seront traitées par un antibiotique à large spectre.**

Que faire ?

Dans tous les cas la détermination précise de la maladie (Salmonellose, Pasteurellose, Colibacillose,...) sera illusoire, mais le traitement identique : **administration d'antibiotique durant 5 jours (par exemple l'oxytétracycline, l'ampicilline,...).**

Vous chercherez simplement à essayer de **différencier la Coccidiose** (diarrhée souvent avec du sang, mais pas toujours...) **et choisirez alors d'administrer un médicament à base d'association Sulfamide-triméthoprime** ou plus simplement de Nivaquine (administrée dans l'eau de boisson à la dose de 40 mg /kg/j – soit moins d'un ½ comprimé) ou d'**Amprolium**.

B.1.10. Les maladies infectieuses d'origine virale

Les maladies virales pures, autres que la maladie de Newcastle et la variole cutanée, sont rares en élevage villageois, et leur prévention est très difficile car les vaccins ne sont pas adaptés au contexte villageois.

Même si ces maladies sont difficilement reconnaissables sur le terrain, vous devez essayer de pratiquer une autopsie qui vous orientera sur un diagnostic que vous confirmerez par un laboratoire d'analyse...

Le traitement de ces maladies n'existe généralement pas et seule la vaccination pourrait les éviter... Croyez-vous que les éleveurs villageois auront les moyens de payer les vaccinations contre la maladie de Marek, de Gumboro, etc...?

Si un tel cas particulier arrivait, vous répondrez à la demande... en vous informant auprès d'un laboratoire.

Le cas de la variole sous sa forme occulo-nasale et digestive, difficile à diagnostiquer sans données épidémiologiques, sera traité à l'eau phéniquée, plus un traitement des surinfections cutanées.

B.2. LA PINTADE

B.2.1. La trichomonose ?

Vous chercherez les signes de cette maladie en premier lieu en posant des questions à l'éleveur :

- mortalité massive et grande contagiosité ?
- âge des animaux contaminés ?
- autres cas similaires dans la basse cour (espèces) ?
- quelqu'un est-il venu faire une intervention sur ses volailles ?
- quand ? Quoi ? Comment ?
- quels ont été les résultats ?

En même temps vous vérifierez quelques éléments qui confirmeront votre suspicion:

- **La saison des pluies ? milieu ou fin ?**
- si possible les signes cliniques d'appel : **paralysie des membres, pattes sèches et déshydratées, jabot dur**, diarrhée jaunâtre et malodorante.
- si possible les lésions internes à l'autopsie : **aliment pâteux dans le jabot, intestins remplis de selles liquides et nauséabondes.**

Si votre diagnostic est positif, proposez immédiatement le traitement **Vermifuge Spécial Pintades** en prévenant l'éleveur que les animaux doivent recevoir **beaucoup d'eau** (donner la becquée aux animaux très atteints permet parfois de les sauver), et que **les malades doivent être rétablis dans les 24 à 72 heures qui suivent le traitement.**

Si tel n'est pas le cas, soit le traitement a été mal fait (sous-dosage), soit votre diagnostic était erroné, et vous devrez passer à un autre traitement.

Si ce n'est pas la trichomonose, vous suivrez généralement le même schéma que celui décrit pour les poules.

B.2.2. Les Coccidioses

Ces diarrhées sont fréquentes à tous les âges et seront traitées par les sulfamides. Il n'y a pas d'informations fiables sur les contre-indications éventuelles de Nivaquine et d'Amprolium chez la pintade, donc il faut être prudent et faire part de votre expérience à vos confrères et aux partenaires.

B.2.3. Les maladies virales

Elles se manifestent par les surinfections bactériennes qui seront traitées par les antibiotiques.

Une pancréatite virale (le pancréas devient dur et triple de volume) a bien été identifiée, mais aucun traitement n'existe et si vous le découvrez, vous en ferez un sujet de publication internationale!!!

B.2.4. Un cas particulier : le pintadeau

Le pintadeau est un animal très fragile, le soigner n'est pas toujours facile, et les échecs thérapeutiques sont fréquents.

Le plus grand ennemi du pintadeau est le refroidissement, consécutif à une pluie, ou à une nuit plus fraîche par exemple: le conseil que vous devez toujours donner aux éleveurs est de bien abriter leurs pintadeaux, et au besoin de les réchauffer en plaçant une lampe à pétrole dans leurs abris.

La maladie de ces jeunes pintadeaux qui ont pris froid se traduit par une entérite, appelée **entérite frilosité**; elle est due à la prolifération des germes pathogènes comme les Colibacilles, Salmonelles, Staphylocoques,... prolifération permise par un dérèglement du métabolisme du pintadeau qui n'arrive pas à réguler correctement sa température avant d'être complètement emplumé (30jours).

On traitera cette affection par les sulfamides, antibiotiques, les vitamines, et en réchauffant les pintadeaux... dans un bon élevage, cette maladie ne devrait pas apparaître. **Le logement des pintadeaux est donc essentiel.**

C. THERAPEUTIQUE DES MALADIES DES VOLAILLES

Il ne s'agit surtout pas d'un cours de pharmacologie vétérinaire, mais plutôt des propositions de traitement qui peuvent aider les vétérinaires sur le terrain.

C.1. ANTIPARASITAIRE EXTERNE

Traitement des ectoparasites :

Plusieurs produits se trouvent sur le marché : il faut tenir compte de leur coût, de leur disponibilité et des résultats obtenus en pratique.

Exemple d'antiparasitaire externe : le **CARBALAP**

- en poudrage : une mesure de **CARBALAP** pour 20 mesures de cendre de bois.
- en pulvérisation ou bain (avec la tête hors de l'eau et durant un jour ensoleillé) : 1 cuillerée à café pour 2 litres d'eau.

Traitement spécifique de la gale :

Pour les cas de gales, on peut plonger les pattes dans de l'huile d'arachide ou du beurre de karité et d'une solution de **VIRKON** ou d'iode à 1%.

C.2. ANTIPARASITAIRE INTERNE

A conseiller en curatif, ou en préventif avant la vaccination.

Traitement vermifuge polyvalent :

Vermifuge Polyvalent Volailles (V.P.V.)

Traitement en une seule administration aux doses suivantes :

- de 4 à 6 mois (0,5 kg de poids vif) : $\frac{1}{2}$ comprimé
- de plus de 6 mois (1 kg de poids vif) : **1** comprimé

Ces comprimés sont aisément administrés par voie buccale, les animaux ne présentant aucune difficulté pour les déglutir. L'administration doit être faite pour chaque oiseau en enfonçant le comprimé au fond de la cavité buccale, de sorte que celui-ci descende bien dans le jabot. Ils peuvent être légèrement huilés immédiatement avant l'administration pour faciliter cette opération. La distribution de ces comprimés à dose thérapeutique n'entraîne aucun trouble chez les oiseaux.

Traitement spécifique de la syngamose :

Nitroxinil

Aux doses suivantes :

- de 0 à 1 mois : 0,25 ml/litre d'eau de boisson
- pour les autres : 0,5 ml/litre d'eau de boisson

Fenbendazole

30 mg/kg /jour pendant 3 jours (environ un sachet de 25 g pour 10 à 15 volailles)

Traitement de la trichomonose des pintades

Vermifuge Spécial Pintades (V.S.P.)

La dose est normalement, en une seule administration, de 2 comprimés pour les adultes (1 kg de poids vif) et 1 comprimé pour les jeunes de plus de 2 mois. Le mode d'administration se fait comme pour le V.P.V.

Cependant il est parfois nécessaire de renouveler le traitement au bout de 2 semaines si les symptômes réapparaissent.

Le V.S.P. n'est pas préventif. Il ne sert à rien de le donner à des pintades bien portantes. Il n'est que curatif. Cependant il est préférable de l'administrer à tous les autres sujets de la basse-cour dans laquelle il y a déjà un cas de trichomonose.

N'oubliez pas d'indiquer qu'il faut bien abreuver les malades car c'est la déshydratation qui provoque la mort.

Le **V.S.P.** n'est pas recommandé aux pintadeaux de moins de 2 mois, car il y a des risques de mauvaise dissolution des comprimés et de surdosage.

Pour les pintadeaux, il faut utiliser les complexes vitaminés: ce sont des mélanges sulfamides - vitamines ou antibiotiques - vitamines

C. 3. TRAITEMENT DES MALADIES INFECTIEUSES ET VIRALES

Antibiotiques à large spectre + vitamines

Exemple : Oxyfuran 4

Vous l'utilisez pour les maladies bactériennes ou virales sur-infectées. Il est disponible en comprimé.

La durée du traitement est de 5 jours.

La dose par jour est de 1 comprimé pour une volaille 1 kg, vous pouvez donc prescrire 1 comprimé pour les poules et pintades villageoises qui dépassent rarement 1,2 kg, mais c'est votre expérience propre qui vous apportera la réponse définitive (rapport coût / efficacité pour l'éleveur).

Cas de la variole

- traitement à l'eau phéniquée 3% diluée à moitié à la dose de 0,5 ml par poussin en IM
- traitement à l'eau phéniquée 3% à la dose de 1 ml par adulte en IM
- traitement local des croûtes avec une solution de **VIRKON** ou d'iode à 1%.

D. AUTOPSIE DES VOLAILLES

D.1. MATERIEL

- Couteau pointu
- Ciseaux
- Papier journal

D.2. PROCEDURE D'AUTOPSIE

D.2.1. Quelle volaille vivante choisir pour l'autopsie ?

L'examen clinique individuel des volailles est rarement fait, d'abord à cause du revêtement plumeux et du grand nombre d'animaux par élevage, empêchant un examen soigné en cas de maladie. Fort heureusement les éleveurs sont généralement disposés à sacrifier un animal pour les besoins de l'autopsie ce qui est une bonne chose. La facilité et rapidité d'autopsie des oiseaux permettent d'examiner plusieurs animaux et d'étudier aussi bien les cas typiques ou atypiques de la maladie.

Il est souhaitable que le vétérinaire lui-même sacrifie les oiseaux sélectionnés pour l'autopsie, pour mieux observer certains signes cliniques sur l'animal. Dans ce cas il doit prendre soin de choisir des oiseaux montrant les signes typiques suivants :

- **boiterie** : signe de paralysie, d'arthrite ou d'abcès plantaire
- **maigreur**
- **difficultés respiratoires** (râle, jetage)
- **signes nerveux** (tournis, décubitus)
- **anémies ou cyanose** des crêtes et des barbillons
- **flétrissement** de la peau : signe de déshydratation
- **diarrhée**

Après avoir noté les symptômes et autres signes extérieurs de maladie, il faut tuer l'animal par élongation ou torsion du cou ; cette méthode évite de répandre du sang.

D.2.2. Volaille morte

Un examen externe minutieux doit être effectué pour la mise en évidence de tumeurs, de lésions de la peau ou d'ectoparasites; ces derniers se trouvent généralement autour du cloaque et au-dessous des ailes.

L'existence de diarrhée et d'écoulement nasal doit être noté également.

Ensuite il est préférable arroser d'eau le corps, pour éliminer les saletés et diminuer les risques de contamination lors des prélèvements d'organes. On peut utiliser le papier journal comme support.

Ouverture des cavités

- Placer l'oiseau sur le dos. Inciser la face interne de chaque cuisse et rabattre les pattes latéralement. Ouvrir les articulations des pattes et rechercher la présence éventuelle de pus ou de liquide synovial (signes d'arthrite ou de synovite).

- Inciser et dégager la peau autour de l'abdomen. La remonter au-dessus des muscles pectoraux, du sternum et du jabot. Noter toute hémorragie au niveau des muscles. Ceux présentant une apparence de muscle « cuit » feront penser à une Monocytose (maladie de la crête bleue). En cas de Synovite on peut voir des indurations ou des ampoules du bréchet.

Pratiquer une incision transversale au niveau de la région postérieure de l'abdomen. Perpendiculairement à celle là faire deux autres incisions latérales allant de l'abdomen à la cage thoracique permettant ainsi de dégager la poitrine. Sont alors exposés les organes des cavités thoracique et abdominale: cœur, poumons, jabot, trachée, gésier, duodénum foie, etc. La présence de liquide d'exsudat ou de sang au niveau de ces cavités doit être notée. Les organes sont d'abord examinés *in situ* avant toute autre manipulation pour se rendre compte de toute autre anomalie de taille (hypertrophie, atrophie) ou tout autre signe de maladie (congestion, dégénérescence).

Examen des organes

- Le tube gastro-intestinal est coupé au niveau de la portion terminal de l'œsophage. Le proventricule, le gésier, les intestins et caecums sont alors enlevés. Il faut sectionner les attaches méésentériques le plus près possible de leur base afin de faciliter l'ouverture des intestins. Le foie et la rate sont enlevés ensemble. Une rate hypertrophiée peut être une manifestation de Leucose, Typhose ou Synovite.
- Examiner les caecums pour rechercher toute trace de Coccidiose, d'Histomonose, de vers et rechercher soigneusement sur l'extérieur de l'intestin toute lésion de Coccidiose.
- Inciser l'intestin et rechercher les signes d'inflammation et la présence de parasites.
- Les reins du fait de leur attache anatomique particulière sont généralement observés sur place.
- L'ovaire se trouve toujours du côté gauche (ovaire droit non développé). Sa décoloration ou sa déformation est caractéristique d'infection comme la Salmonellose (pullorose)
- Le cœur est habituellement examiné *in situ* mais peut être enlevé si l'on désire faire des examens plus détaillés.
- Examiner l'appareil respiratoire. Les poumons et les sacs aériens peuvent révéler des lésions de maladies respiratoires chroniques, d'Aspergillose ou de Pullorose. La trachée et les bronches peuvent être remplis de mucus ou de sang à la suite bronchite, laryngotrachéite, maladies respiratoires chronique ou autres infections respiratoires. Les sinus sont parfois remplis d'un exsudat en cas de Coryza chez la poule ou de sinusite chez le dindon.

DEUXIEME PARTIE :
SENSIBILISATION ET FORMATION DES
ELEVEURS

E. ANIMATION D'UNE REUNION VILLAGEOISE SUR LE THEME DE L'AVICULTURE

Elle consiste à organiser une réunion (assemblée générale) dans le village, au cours de laquelle le vétérinaire (animateur) doit:

- Contacter le maximum de villageois
- Se présenter en tant que vétérinaire privé et animateur - formateur
- Intéresser les éleveurs au thème " aviculture villageoise"
- Permettre aux villageois de choisir un éleveur dans leur communauté qui sera formé pour vacciner les volailles villageoises contre la maladie de Newcastle et développer le lien avec le vétérinaire, par des visites organisées.

E.1. COMMENT PREPARER LA TOURNEE D'ANIMATION ?

- Essayer de **profiter des jours de marché** dans les villages principaux **pour prévenir des dates de passage** dans les villages
- Préparer sa tournée pour faire le moins de kilomètres possibles, et regrouper les éleveurs par groupe de 15 pour les formations à venir.
- **Préparer son matériel avant chaque tournée** (affiches, seringue et aiguille, savon, flacon de vaccin, médicaments, documents, canari,...).

Il faut d'abord avertir le village. Cette information sera donnée à l'occasion d'une simple visite au chef de village en lui expliquant qu'une action consistant à lutter contre la maladie de Newcastle sera menée dans son village et que des éleveurs seront formés pour son exécution, et que cela nécessite au départ une réflexion commune au cours de laquelle un éleveur sera choisi pour faire la vaccination des volailles. Enfin il faut prendre rendez-vous pour la première réunion qui permettra aussitôt le travail avec le village.

E.2. COMMENT TOUCHER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE VILLAGEOIS ?

L'idéal serait de pouvoir **prévenir le village** de la date de visite **à l'avance** en profitant des jours de marchés dans les villages principaux et des gens de passage. Il est possible, pendant une animation dans un village, d'envoyer une personne prévenir les villages avoisinants.

Dans le cas où le village n'aurait pas pu être prévenu, la visite au chef de village ou à un autre responsable vous permettra de réunir plus facilement les villageois. Cependant, les gens sont plus faciles à réunir très tôt le matin, à l'heure du repas de midi et le soir.

Le **lieu de réunion** proposé doit pouvoir accueillir **le maximum de villageois**.

Assurez-vous de la **présence de toutes les tranches d'âges et de femmes** pendant la réunion.

Attention les femmes s'occupent souvent des volailles, si elles ne sont pas présentes, vous ne réaliserez pas une bonne animation.

E.3. QUE FAUT-IL FAIRE PENDANT LA REUNION ?

Se présenter (10 minutes), aussi pensez à toujours donner :
Votre **nom**, votre **profession** (insistez sur le fait que vous êtes vétérinaires privés), le **lieu de votre installation** et les **tournées** que vous effectuez,

Indiquer et que vous êtes dans le village en tant qu'**animateur** et **formateur** pour une campagne contre la maladie de Newcastle.

Entamer la discussion sur le thème de l'aviculture villageoise

Discussions sur l'aviculture villageoise

Il faut faire participer l'auditoire en posant des questions simples suscitant des réponses simples:

- 1°) Qu'est-ce-que l'aviculture villageoise ?
- 2°) Quelles espèces élève-t-on ?
- 3°) Pourquoi élève-t-on la volaille ?
- 4°) La volaille connaît- elle des problèmes ?
- 5°) Si oui lesquels ?
- 6°) Lequel de ces problèmes décime-t-il le plus les oiseaux ?
- 7°) Quelles maladies rencontre-t-on couramment ? Quelle est la plus dangereuse?
- 8°) Parler de la maladie de Newcastle en leur demandant s'ils la connaissent.
 - Que se passe-t-il ?
 - Quand?
 - Comment?
 - Quels signes ?
 - Que font ils ?

L'animateur doit expliquer :

- qu'il existe maintenant un programme de lutte contre la maladie de Newcastle, donc ils sont les premiers concernés.

- En 2003 des millions de volailles villageoises ont été vaccinées dans d'autres pays d'Afrique, des centaines d'éleveurs formés, tout cela représente des revenus pour les éleveurs.

Ces programmes ont réussi grâce :

- à la participation active des éleveurs ;
- à la compétence, au dynamisme et au savoir-faire des vétérinaires privés qui ont compris et font comprendre aux éleveurs qu'un vaccin est efficace seulement
 - s'il est conservé au réfrigérateur. Les éleveurs qui l'auront acheté dans ces conditions doivent l'utiliser aussitôt (dans les 7 jours conservé au frais), sinon il ne servira à rien. Si des échecs ont été constatés dans le passé c'est pas parce que le vaccin n'était pas bon (frauduleux), ou parce qu'il était mal conservé (pas au réfrigérateur).
 - si les éleveurs s'organisent de manière à faire vacciner le maximum de poules ensemble afin que le vaccin ne soit pas gardé longtemps au village et soit efficace.

- si les poules sont vaccinées bien avant que la maladie n'arrive au village. La vaccination c'est comme le toit d'une maison : il faut le faire avant les pluies.

Une affiche de sensibilisation, si elle existe, peut être présentée : demander alors aux éleveurs ce qu'ils comprennent du dessin ou de la photographie; enfin leur expliquer de façon détaillée ce que dit l'affiche, puis coller l'affiche en un endroit où elle ne sera pas détruite par la pluie et où elle pourra être vue facilement.

Expliquer enfin que vous formerez un éleveur qui sera chargé de vacciner dans son village ou dans les villages voisins. Par la suite votre espoir est que chacun puisse apprendre à vacciner.

Mais un éleveur qui souhaite faire ce travail doit:

- Avoir une bonne moralité
- Etre alphabétisé pour pouvoir mieux comprendre et facilement transmettre sa connaissance.
- Etre d'un âge moyen (ni trop jeune, ni trop vieux)
- Etre stable au village (de préférence être marié)
- Etre disponible et ne pas exercer d'autres activités commerciales ou sociales multiples qui pourraient l'empêcher de faire correctement ses services.
- Avoir un moyen de déplacement, au moins un vélo pour pouvoir se déplacer chez les éleveurs et aller s'approvisionner en médicaments chez le vétérinaire ou demander son aide.

AVANT DE CLORE LA REUNION VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ :

- 1°) expliqué les critères de choix de l'éleveur à former**
- 2°) indiqué la date, l'heure et le lieu de formation**
- 3°) expliqué les images de l'affiche (si disponible)**
- 4°) collé l'affiche de sensibilisation (si disponible)**

F. LA FORMATION DES ELEVEURS

Cette partie du document est destinée aux vétérinaires qui doivent **former les éleveurs sur le thème Santé et Protection des volailles villageoises.**

Il permet de décrire succinctement les objectifs et méthodes pédagogiques qu'il est souhaitable de mettre en œuvre, pour que les éleveurs puissent profiter pleinement de leur formation et utiliser le manuel de formation d'éleveurs «Santé et Protection des volailles villageoises.

F.1. QUEL INTERET DE FORMER LES ELEVEURS DE SA CLIENTELE ?

Le problème que se posent souvent les vétérinaires est le suivant: « si je forme de plus en plus les éleveurs, ceux-ci auront de moins en moins besoin de moi, et je ne vivrai plus de mon métier ».

Cette question est normale, tout le monde s'inquiète pour son avenir, tout le monde cherche à se protéger.

Répondre au vétérinaire inquiet que sa question est immorale, que son attitude est de maintenir les éleveurs dans l'ignorance pour les exploiter, etc....peut satisfaire les grands parleurs, mais ne résout rien.

Il faut au contraire démontrer au vétérinaire que la formation des éleveurs développera ses revenus et assurera son avenir. C'est ce que nous essayons de faire ici :

Le vétérinaire privé a intérêt de former les éleveurs de sa clientèle pour de nombreuses raisons :

- **les éleveurs de toute façon vont se former de plus en plus** : si le vétérinaire n'est pas leur formateur, les éleveurs penseront (ou d'autres personnes leur diront) que le vétérinaire est opposé à leur intérêt, qu'il n'est pas compétent pour donner de bons conseils, qu'il ne cherche qu'à vendre des médicaments....ils en auront une mauvaise image, et feront de moins en moins appel à lui à l'avenir.
- **les éleveurs formés par le vétérinaire établissent avec lui une relation de confiance, ils feront plus appel à lui en cas de problème, cela crée un lien de clientèle.**
- **si les formations permettent de faire évoluer les élevages**, il y aura plus d'animaux, les éleveurs seront plus riches, **il y aura plus de travail....**
- **si les formations permettent de faire évoluer l'élevage**, il y aura **moins de problèmes simples de santé** (les éleveurs les maîtriseront par leur formation) et les problèmes plus compliqués ne pourront être **résolus que par les vétérinaires, donc il y aura plus de travail mieux payé.**
- **la formation des éleveurs par le vétérinaire permet de contrôler à nouveau les ventes de médicaments, les actes simples,....et de lutter contre la fraude.**
En effet aujourd'hui les vétérinaires sont concurrencés par les marchands parce que la plupart de leurs actes sont simples à imiter (vaccinations, injections et traitements antiparasitaires) et les médicaments principaux très connus (trypanocides, oxytétracycline, lévamisole,...).
Les marchands peuvent concurrencer les vétérinaires parce que les éleveurs ne sont pas informés et formés.
Les éleveurs formés par le vétérinaire connaîtront les dangers des médicaments vendus par les marchands, n'auront plus besoin d'eux pour les traitements simples....ils participeront à

l'assainissement de la situation actuelle en luttant avec les vétérinaires et l'Etat contre la fraude.

Le vétérinaire formera aussi les éleveurs à connaître leurs limites, et à ne pas faire des « actes » ou « diagnostics » inconsidérés.

- si les programmes de formation d'éleveurs sur le terrain ne sont pas conduits par les vétérinaires, d'autres personnes le feront. Le vétérinaire perdra une occasion de bien compléter ses revenus et ne contrôlera pas ce qui est enseigné aux éleveurs (techniques, circuit du médicament,...).
- les besoins de formation des éleveurs seront encore importants pendant de nombreuses années, **ces formations peuvent permettre aux vétérinaires privés de s'implanter dans les zones arides en leur assurant des revenus fixes complémentaires, à condition que ces programmes leur soient confiés à l'avenir...**

Le vétérinaire privé est le mieux placé pour faire cet enseignement : il est démontré qu'il est l'intervenant le moins cher (il possède déjà ses propres moyens logistiques, il est payé à l'acte ou à la mission), que son travail peut être contrôlé (et sanctionné par la rupture du contrat), que son travail est plus efficace parce qu'il développe sa clientèle et que la clientèle lui demande des conseils complémentaires par la suite (donc la formation devient pérenne en dehors des programmes)...

F.2. QUELLES COMPETENCES ACQUERIR POUR ETRE UN BON FORMATEUR ?

La formation des éleveurs nécessite une grande capacité d'animation de la part du formateur.

La formation doit se faire sur le mode participatif.

Le formateur doit être capable de retenir l'attention des éleveurs en permanence, si les éleveurs n'écoutent pas, s'ils dorment, s'ils ne posent pas de questions,...c'est que le formateur est mauvais, ou que les éleveurs sont venus pour autre chose, (ils n'ont pas compris le but de la formation, ils croyaient qu'ils allaient recevoir de l'argent ou des dons, ils ont été désignés par le village ou le vétérinaire sans être vraiment motivés,...).

Certains vétérinaires sont peut-être plus doués que d'autres naturellement, car ils savent bien communiquer, mais la plupart d'entre eux ne sont pas préparés pour cela : **les vétérinaires sont avant tous des techniciens de terrain, et non pas des enseignants ou des animateurs...Il leur faut apprendre quelques techniques et suivre des conseils pour réussir !**

Retenir l'attention des éleveurs pendant plusieurs heures en les faisant participer est difficile, il faut appliquer des techniques, des méthodes,...cela est d'autant plus difficile qu'on s'adresse à des adultes, et non pas à des enfants,....

Le vétérinaire formateur ne doit pas se comporter comme ces mauvais professeurs qui pensent qu'ils savent tout, qui dictent leurs cours sans attention pour les élèves,...et même qui sont satisfaits et se sentent très forts si les élèves n'ont rien compris....

Le vétérinaire formateur ne doit avoir qu'un seul but, c'est que tous les éleveurs aient bien compris. Pour cela, il lui faudra être patient et méthodique et s'appuyer sur des supports visuels.

Le vétérinaire formateur a donc intérêt à maîtriser ces enseignements pratiques, parfois il se rendra compte que les plus grands parleurs sont les moins convaincants...

La formation des éleveurs ne vise pas à remplacer le vétérinaire, mais au contraire à valoriser son rôle et sa compétence.

La formation permet de dégager le vétérinaire des tâches simplistes, d'améliorer la santé des animaux à faible coût, de faire progresser les éleveurs en leur montrant leurs limites et les dangers des médicaments, d'organiser le travail du vétérinaire, et de favoriser l'émergence de groupements d'éleveurs.

F.3. COMMENT FAIRE LA FORMATION DES ELEVEURS EN AVICULTURE VILLAGEOISE ?

F.3.1. Préparation de la formation

Vous mentionnez dans un cahier le nom des éleveurs choisis par leurs villages pour être formés à la vaccination des volailles villageoises.

Si le nombre d'inscrit atteint 15 éleveurs, vous pouvez programmer votre formation.

Vous informez les personnes inscrites en précisant : le jour, la date, l'heure, le lieu, la durée de la formation et les modalités de la formation (pas de perdiem, pas de frais de déplacement, repas pris en commun.....).

Vous préparez l'endroit pour que les éleveurs soient bien installés pendant la journée.

Vous devez avoir prévu l'organisation du **repas de midi**.

Vous devez avoir prévu **une ou deux poules** pour la formation pratique.

Vous devez prévoir **des échantillons des différents médicaments**

-ITA-NEW

- antiparasitaires internes (**V.P.V. , V.S.P.**)
- antiparasitaires externes
- antibiotiques (**OXYFURAN 4**)
- Complexes vitaminés pour les poussins et les pintadeaux.

Vous devez prévoir le **matériel de formation et de démonstration** :

- des stylos
- un tableau et des craies
- un pulvérisateur pour volailles
- une seringue, des aiguilles hypodermiques.
- un Canari
- du savon
- du sable
- une boîte
- unealebasse remplie d'eau
- du cendre de bois
- une cuillère à café

F.3.2. Chronogramme indicatif de la formation des éleveurs

Première journée

- 08 h 00 à 08 h 30** Présentation du formateur, des participants et de la formation
- 08 h 30 à 10 h 00** L'importance de l'aviculture villageoise
Les problèmes de l'aviculture villageoise
- 10 h 00 à 10 h 30** Pause thé
- 10 h 30 à 12 h 30** La maladie de Newcastle (comment reconnaître, transmission, lutte)
- 12 h 30 à 13 h 30** Repas pris en commun de préférence, c'est l'occasion d'échanger !
- 13 h 30 à 16 h 30** La vaccination:
Le matériel de vaccination
Comment lire la seringue
Comment remplir la seringue
Comment vacciner une poule
Comment organiser une séance de vaccination au village
Comment conserver le vaccin au village
Exercices pratiques et révision systématique pour chaque éleveur

Deuxième journée

- 08h- 9h** La trichomonose des pintades
- 9h-9h30** Révision sur la trichomonose
- 9h30-10h 45** Les parasites internes et externes
- 10h 45-11h** Pause thé
- 11h-11h 30** Les autres maladies
- 11h30 13h** La protection des jeunes
- 13h-14h** Pause déjeuner, ensemble, encore l'occasion d'échanger... !
- 14 h- 16h30** Révision générale sur la formation - Questions sur le manuel
Distribution du matériel le cas échéant.

F.3.3. Déroulement de la formation

Elle se fera en trois grandes étapes, qui sont :

*** La présentation de la formation**

Elle consiste à rappeler les objectifs de la formation, les missions de l'éleveur qui sera formé.

*** La maîtrise du manuel et utilisation du manuel éleveur**

Elle est basée sur la méthode participative. Il faut que l'ensemble des éleveurs puisse comprendre et se servir du manuel après la formation. Pour cela, ils doivent être capables de lire, et comprendre chaque chapitre, chaque dessin.....

Pour atteindre cet objectif il faut:

- Une lecture du manuel page par page par les éleveurs
- Un commentaire ou une discussion avec eux sur le chapitre
- Au besoin une explication complémentaire donnée par le formateur.

*** Les questions réponses et exercices pratiques pour les éleveurs**

Il s'agit de poser un ensemble de questions relatives au thème "aviculture villageoise". Cette phase constitue en quelque sorte la partie évaluation des éleveurs.

F.3.3.1. Présentation de la formation

- Vous devez vous présenter et laisser les éleveurs se présenter aussi
- Vous devez veiller à ce que tous les éleveurs puissent vous voir et vous entendre.
- Vous devez rappeler aux éleveurs les critères selon lesquels ils ont été choisis par le village et les objectifs de la formation qui sont de:
 - **Former les éleveurs capables de rendre service à leur communauté et de transmettre l'information et la formation.**
 - **Former les éleveurs à des techniques simples, qui répondent à des problèmes courants, et à s'organiser entre éleveurs...**
 - **Former les éleveurs à connaître leurs limites de compétences, à faire appel au vétérinaire en cas de doute ou de problème, à établir une relation de clientèle avec le vétérinaire, à organiser les visites groupées ou le travail du vétérinaire, à demander des conseils, à sécuriser le circuit du médicament,...**

F.3.3.2. Maîtriser le manuel destiné à l'éleveur

Pages 2-4 : L'éleveur formé

Cette partie est un rappel sur le rôle de l'éleveur formé.

Pages 5-7 : Importance et problèmes de l'aviculture villageoise

Vous devez demander aux éleveurs, qu'est ce que l'aviculture villageoise leur apporte, si leur élevage va toujours bien, s'il n'y a jamais de problèmes.

Vous leur demandez de citer les problèmes, à vous de mettre de l'ordre et de résumer par ordre d'importance.

Puis vous leur demandez ce qu'il faut faire, selon eux, pour résoudre ces problèmes ?

Ils vont donner des solutions dans le désordre, vous donnez la parole à tous en montrant que tous les avis ont de l'importance, et vous essayez d'ordonner les réponses.

Vous insistez alors sur le fait que les vétérinaires privés sont là pour les former, les conseiller, traiter et soigner leurs animaux.

Vous pouvez expliquer pourquoi vous effectuez cette mission en tant que privé : parce que vous voulez établir des liens de confiance avec les éleveurs pour travailler plus.

Vous penserez aussi à expliquer pourquoi seuls les vétérinaires sont autorisés par la loi à vendre les médicaments, pourquoi les marchands sont dangereux, pourquoi et comment les éleveurs peuvent lutter contre la fraude.

Pages 8-9 : La maladie de Newcastle

Il s'agit de faire parler les éleveurs de leur connaissance de la maladie, d'exemples qu'ils ont eu dans leur élevage.

Cela permet aux éleveurs de se sentir à l'aise, de prendre la parole, d'engager le dialogue avec tout le monde, notamment avec vous.

Cela vous permet de savoir si la maladie est fréquente, si les éleveurs la connaissent, cela vous permettra de connaître les éleveurs présents.

Il s'agit avant tout de bien montrer que vous partez de ce qui existe, du réel,....qu'on ne va pas parler de théorie tel qu'on en parle parfois dans les livres.

Si des choses nouvelles (non écrites dans le manuel) sont décrites par les éleveurs, vous pouvez l'écrire sur le manuel, ou leur faire écrire.

Page 10 : Comment se propage la maladie de Newcastle?

Vous demandez aux éleveurs si ils savent comment est transmise la maladie de Newcastle. Ensuite leur rappellerez les modes de transmission de la maladie.

Page 11 : Comment lutter contre la maladie de Newcastle?

Vous leur demandez leur avis, d'abord. Après les avoir écoutés, vous expliquerez :

- * qu'il n'y a pas de traitement pour la maladie de Newcastle.
- * qu'il faut détruire les cadavres soit en les brûlant (ce qui n'est pas tout le temps facile), soit en les enterrant profondément.
- * qu'il faut isoler pendant au moins une semaine les volailles reçues en cadeau ou achetées.

Pages 12-13 : Comment et qui vacciner contre la maladie de Newcastle?

L'objectif de ces pages est de permettre à l'éleveur :

- de comprendre que la vaccination contre la maladie de Newcastle est indispensable car le risque est trop grand, on ne peut pas faire de l'aviculture villageoise sans ce minimum de précautions.
- de reconnaître le vaccin **ITA-NEW**, le flacon doit leur être présenté, ils doivent tous le toucher et le regarder,....savoir reconnaître un faux éventuel.
- de savoir que l'**ITA-NEW** doit être conservé au réfrigérateur.
- de comprendre les rythmes d'administration, l'âge des volailles à vacciner, la dose à injecter...il faut prendre du temps pour leur expliquer, leur dire que c'est difficile de s'en rappeler, c'est pour cela qu'ils ont le manuel et la notice.

Pages 14-15 : Le matériel de vaccination, comment remplir et lire une seringue

Cette partie est sans doute la partie la plus difficile de la formation. Elle doit permettre à l'éleveur de se familiariser avec le matériel de vaccination et notamment la seringue, et d'apprendre également à la remplir et à la lire.

Comment lire la seringue ?

D'abord le formateur doit montrer les différentes parties de la seringue (l'embout, l'embase, la tige, le corps de la seringue, et l'aiguille), et les graduations sur le corps.

Les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 sur la seringue sont marqués par les gros traits. Il existe un petit trait mince, entre deux gros traits.

Il faut alors indiquer que:

- L'intervalle entre un **gros trait et un petit trait** ou entre un **petit trait et un gros trait** correspond à 0,5ml la dose pour les poules, les pintades et les dindons.
- L'intervalle **gros trait - gros-trait** correspond à 1ml la dose pour les gros dindons.

Comment remplir la seringue ?

- Avant de toucher le matériel, il faut se laver les mains avec du savon
- Monter avec précaution l'aiguille sur l'embout
- Apprendre à chaque éleveur à aspirer de l'eau avec la seringue.
- Ensuite leur demander de prendre la dose pour une poule, ensuite pour 3 poules, **5**, etc...
- Apprendre à chaque éleveur au moins une fois avec le vrai produit.

Comment organiser la vaccination au village ?

Il faut que l'éleveur formé comprenne bien son rôle dans le village :

- informer et les autres éleveurs sur l'importance de la vaccination par des réunions ou discussions.
- savoir combien de volailles il va vacciner.
- savoir qu'il faut vacciner le plus de volailles possible en même temps, etc...

Page 16 : Comment se conserve l'ITA-NEW au village?

Il s'agit d'expliquer clairement, démonstration à l'appui, la conservation de l'**ITA-NEW** par la méthode du canari avec le sable humide arrosé matin et soir. Vous devez avoir le matériel.

Préciser qu'il n'est pas bon de garder dans ces conditions l'**ITA-NEW** plus de 7 jours sinon il perdra son efficacité.

Page 17 : La trichomonose des pintades.

Demandez l'avis des éleveurs, est ce qu'ils connaissent cette maladie, la période, les symptômes, le traitement ?

Montrer le **V.S.P.**, et leur faire toucher

Insister sur le fait qu'il faut donner beaucoup d'eau aux pintades pendant le traitement parce qu'elles sont déshydratées.

Page 18 : Les parasites internes

Demandez aux éleveurs s'ils déjà vu des vers de volailles (dans les fientes ou dans la gorge).

Leur expliquer qu'ils ne sont pas toujours faciles à diagnostiquer, mais qu'on ne peut retenir que souvent les animaux **maigrissent et s'affaiblissent depuis longtemps**, qu'il n'y a généralement pas de forte mortalité, ou que les animaux ne grossissent plus,...

Tous les parasites internes sont traités avec des vermifuges polyvalents, à l'exception de la **Syngamose** qui est très difficile à traiter et qu'on peut suspecter par des signes respiratoires (suffocation et bâillement) et diagnostiquer à l'autopsie par la présence de vers rouges dans la trachée et dans les poumons.

Pages 19-20 : Les parasites externes

Vous demandez aux éleveurs, si ils ont déjà vu des parasites sur les volailles?

Vous **devez leur montrer si possible des parasites sur une volaille (poux, puces, tiques)**.

Vous proposerez un anti-parasitaire externe adapté, utilisable en pulvérisation ou en poudrage, et expliquerez qu'il faut traiter toutes les volailles et si possible le poulailler (badigeonnage ou pulvérisation en insistant sur les fentes, les recoins où se cachent les parasites...).

Vous expliquez de manière simple et claire l'utilisation du matériel et des produits, en les montrant et les faisant manipuler.

Chaque éleveur doit maîtriser les trois méthodes : poudrage, pulvérisation et trempage.

Page 21 : Les autres maladies

Il s'agit là de bien montrer à l'éleveur qu'il ne peut pas tout apprendre, mais que vous êtes là pour l'aider, pour le former, pour chercher de l'aide pour lui,...

Il faut qu'il comprenne que sa formation sert à éviter tous les problèmes courants, mais qu'il y a toujours des imprévus...qui seront cependant très rares si les recommandations précédentes sont mises en application.

Il s'agit pour le vétérinaire de valoriser ses connaissances par des diagnostics, des autopsies et des analyses de laboratoire si nécessaire.

Pages 22-23 : La protection des poussins et des pintadeaux

Cette partie a pour objectif d'attirer l'attention des aviculteurs sur les poussins et les pintadeaux, qui jusqu'à l'âge de 6-8 semaines doivent être protégés des intempéries, et des prédateurs.

Cela nécessite sans doute des efforts supplémentaires.

Page 24 : Cas particulier des pintadeaux

Le formateur doit expliquer aux éleveurs que les pintadeaux sont plus sensibles que les poussins (duvet moins épais) à la température du milieu dans lequel ils se trouvent.

S'ils sont dans un endroit froid ils attrapent facilement froid. Cela entraîne l'entérite de frilosité (refroidissement et diarrhée des pintadeaux) très souvent mortelle à 100%

Il faut garder les pintadeaux **au chaud** jusqu'à 6-8 semaines.

Page 25 : Rappel de ce que doit savoir faire un éleveur formé...

Page 26 : Pour réussir son élevage de volailles villageoises.

Cette partie a pour but de rappeler les actions indispensables pour développer son élevage de volailles villageoises.

- Vacciner ses volailles contre la maladie de Newcastle (avec les 5 règles)
- Traiter la trichomonose avec du **V.S.P.** dès qu'il y a des pintades malades
- Traiter les volailles contre les parasites internes et externes
- protéger les poussins et les pintadeaux jusqu'à 8 semaines en leur donnant à boire et à manger.
- Demander conseil au vétérinaire chaque fois il y a un problème, notamment pour les maladies infectieuses et l'utilisation des antibiotiques.

F.3.3.3. Questions à poser aux éleveurs à la fin de la formation

Cette partie permet de savoir si les éleveurs ont retenu ou pas les éléments clés de la formation. Au cas où il y aurait des parties non comprises le formateur doit revenir là dessus et se rassurer que tout soit bien compris.

QUESTIONS	REPONSES
1. Qui sont les personnes qui peuvent conseiller et former les éleveurs ?	<ul style="list-style-type: none"> vétérinaires
2. Qu'est ce que les volailles villageoises nous apportent ?	<ul style="list-style-type: none"> Les œufs la viande l'argent la fumure organique
3. Quels sont les problèmes des volailles villageoises ?	<ul style="list-style-type: none"> Les maladies, les prédateurs, alimentation des jeunes....
4. Qu'est ce que la maladie ?	<ul style="list-style-type: none"> C'est l'opposé de la santé, on ne se sent pas bien.
5. Qu'est ce que prévenir une maladie ? Qu'est ce que guérir une maladie?	<ul style="list-style-type: none"> C'est protéger un animal ou une personne contre une maladie, AVANT qu'elle n'arrive. C'est remettre l'animal malade en bonne santé.
6. Comment reconnaît-on la maladie de Newcastle dans une basse - cour?	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de morts et de malades rapidement Torticolis; Tournis Yeux humides, Jetage, Bec ouvert et respiration difficile et bruyante, diarrhée verte ou noire, ailes tombantes, du mal à se tenir debout.
7. Comment se transmet la maladie de Newcastle?	<ul style="list-style-type: none"> Par le vent, les commerçants de volailles, les volailles achetées ou reçues en cadeaux.
8. Comment lutter contre la maladie de Newcastle ?	<ul style="list-style-type: none"> détruire les cadavres Isoler les volailles achetées ou reçues en cadeaux pendant au moins une semaine Vacciner les volailles quand elles sont en bonne santé, AVANT la maladie.
9. Qui vaccine t- on contre la maladie de Newcastle ?	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes dès l'âge de 1 à 2 mois les adultes à tout âge et chaque année avant la saison de la maladie.
10. Quelle dose faut- il injecter ?	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 ml / volaille sauf pour les dindons (1 ml)
11. Quel est le nom du vaccin qu'on utilise pour prévenir la maladie de Newcastle ?	<ul style="list-style-type: none"> ITA-NEW
12. Comment organiser une séance de vaccination au village ?	<ul style="list-style-type: none"> Informé le village de l'importance de la vaccination et compter les volailles des gens qui souhaitent vacciner. Acheter le vaccin chez le vétérinaire Vérifier qu'il est conservé au réfrigérateur (il est froid au toucher) Vérifier la date de validité du vaccin Utiliser rapidement le vaccin, avant 7 jours si on le conserve au village au frais.
13. Qu'est ce que la trichomonose des pintades ?	Maladie des pintades qui survient en milieu et fin de la saison de pluies et qui se manifeste par une raideur et paralysie des membres, un jabot gonflé et dur et une diarrhée jaunâtre et nauséabonde.
14. Comment traite- t- on cette maladie ?	On traite la trichomonose des pintades avec du V.S.P. à la dose de 2 comprimés en une seule prise pour les adultes. 1 comprimé pour les jeunes entre 2 et 5 mois d'âge.
15. Qu'est ce que les parasites internes ?	Ce sont les vers que l'on trouve dans les intestins des volailles.
16. Comment lutte t- on contre les parasites des volailles ?	En utilisant des médicaments tueur de vers (vermifuge)

QUESTIONS	REPONSES
17. Quelles les autres maladies des volailles que vous connaissez ?	la variole, la syngamose, la diarrhée des jeunes pintadeaux due au froid...
18. Qu'est ce qu'il faut faire si on observe chez les volailles les maladies sur les quelles on a pas été formé ?	Demander conseil au vétérinaire
19. Comment protège t- on les jeunes (poussins et pintadeaux) ?	<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant un abri qui les protège des prédateurs • En leur donnant à manger et à boire • A l'âge de deux mois les vacciner avant de les laisser partir avec les poules. • En réchauffant les pintadeaux et les mettant à l'abri.
20. Qu'est ce que un bon vaccinateur villageois ?	Il est volontaire, motivé, rend service à sa communauté, ne pratique que les interventions pour les quelles il a été formé, s'approvisionne uniquement chez le vétérinaire, demande conseil au vétérinaire quand il y a un problème.
21. Comment réussir la vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle ?	<ul style="list-style-type: none"> • Vacciner au bon moment, avant que la maladie n'arrive • Utiliser un bon vaccin, bien conservé • Utiliser un bon matériel: propre • Ne jamais vacciner de volailles malades ou dans un village où il y a des volailles malades. • Vacciner toute la basse-cour dès l'âge de 1 ou 2 mois.

A LA FIN DE LA FORMATION LES ELEVEURS DOIVENT ETRE CAPABLES DE :

- 1- D'informer et de sensibiliser les villageois sur l'importance de la vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle.
- 2- Organiser des séances de vaccination groupées contre la maladie de Newcastle.
- 3 - Reconnaître la maladie de Newcastle
- 4 - Reconnaître la trichomonose des pintades
- 5- Donner des comprimés aux volailles (pour la trichomonose et les parasitoses internes)
- 6- Traiter les parasites externes des volailles (poudrage, bain et pulvérisation)
- 7- Protéger les poussins et les pintadeaux
- 8- Aviser le vétérinaire en cas de problèmes

QUESTIONS RECAPITULATIVES

1- Objectifs :

Permettre aux stagiaires de poser des questions sur ce qui a été vu la veille pour :

- * évaluer l'acquisition des connaissances transmises la veille ;
- * permettre à chacun, sans inhibition (questions anonymes) d'exprimer ses doutes, ses incompréhensions ;
- * ré expliquer les points mal compris par certains ou mal expliqués la veille ;
- * réviser les contenus de la veille.

2- Déroulement :

- Présentation de la méthode (ses objectifs, son déroulement) :

L'animateur doit insister sur les points suivants :

- * chaque stagiaire ne pose qu'une seule question par papier ;
- * cette question doit obligatoirement être relative à ce qui a été vu la veille ;
- * cette question doit porter sur quelque chose que l'on n'a pas bien compris et que l'on veut voir expliqué à nouveau, il ne s'agit pas de poser une question dont on connaît parfaitement la réponse pour piéger celui qui la tirera.

- Rappel du programme de la veille.

- Rédaction des questions : chaque stagiaire pose sa question par écrit et de façon anonyme (compter environ 5 minutes). Les questions sont réunies dans une urne (couvercle, chapeau ou tout autre récipient).

- Réponse aux questions :

- * tirage au sort d'une question par un participant ;
- * réponse du participant à la question posée ;
- * synthèse de l'animateur ;
- * compléments de réponse apportés par les autres participants ;
- * synthèse de l'animateur ;
- * compléments ou éclaircissements apportés par le formateur intervenant la veille sur le sujet concerné ;
- * tirage au sort d'une autre question par le participant suivant ;
- * déroulement identique jusqu'à épuisement des questions.

3- Animation de la séquence :

Toutes les questions des stagiaires doivent être acceptées sans jugement ni critique, à condition qu'elles portent bien sur ce qui a été vu la veille.

Si une question porte sur autre chose elle est mise en réserve. Elle sera ressortie le lendemain du jour où ce sujet aura été abordé (et incorporée dans le lot des questions posées par les participants), soit traitée le dernier jour si elle n'a pas été abordée au cours des interventions programmées.

L'animateur doit veiller à ne jamais donner la réponse en premier mais à toujours interroger le groupe pour lui faire dire les éléments de réponse dont il se souvient.

Pour cette raison, il est souvent préférable que l'animateur de la séquence ne soit pas, si possible, le formateur qui est intervenu la veille.

Il faut faire attention à ce que cette séquence ne soit pas ressentie comme un examen ou un contrôle.

Durant cette séquence, l'animateur a deux fonctions essentielles :

*** Faire respecter la forme** (le déroulement de la séquence tel que prévu) :

- . rédaction des questions ;
- . tirage au sort des questions ;
- . réponse du participant ;
- . compléments par le groupe ;
- . synthèse, complément, éclaircissement apportés par le formateur de la veille.

*** Faire respecter le temps prévu pour cette séquence :**

A ce titre, il doit veiller à limiter les temps de parole à ce qui est juste nécessaire et suffisant.

Du côté des stagiaires il doit éviter que certains ne prennent la parole pour répéter ce qui a déjà été dit sans y apporter quelque chose.

Du côté du formateur de la veille, il doit éviter que ce dernier ne refasse son cours (sauf si cela s'avère réellement indispensable) ou qu'il ne profite de l'occasion pour développer de nouveaux aspects autour du thème traité, qui ne soit pas en rapport directement avec la question posée.

L'animateur doit donc avoir le pouvoir de gérer la distribution et les temps de parole afin de faire respecter le temps imparti à la séquence. Ce pouvoir doit lui être reconnu par tous (stagiaires et intervenants de la veille).

Remarque :

Lorsqu'il y a plus de 15 stagiaires, il est nécessaire, pour ne pas consacrer trop de temps aux questions récapitulatives, de constituer 2 groupes (G1 et G2).

Lors de la première séance de questions récapitulatives les membres du groupe G1 posent les questions et les membres du groupe G2 y répondent.

Le lendemain G2 pose les questions et G1 y répond.

Les séances se suivent ainsi en alternant les rôles de G1 et G2.